



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86356

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur recommande d'initier par des politiques d'investissements ciblés des projets nationaux et régionaux œuvrant au développement de la pédagogie numérique et à la constitution d'écosystèmes locaux. Ainsi le CESE préconise que l'ensemble des collectivités locales, notamment les régions et leurs partenaires (chambres consulaires, les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCA)) prennent toute leur place dans ces projets. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86356

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5843

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)